

# L'Armée Française

*Quel est le rôle de l'Armée Française et comment a-t-il évolué au cours des dernières années?*

## **Plan :**

- I) L'Armée de Terre.
- II) L'armée de l'Air.
- III) La Marine Nationale.
- IV) La Gendarmerie Nationale.

# Introduction.

---

Afin d'introduire cette étude, nous allons rappeler l'étymologie du mot « armée ». Une armée est un groupement d'homme en droit de porter des armes, non pas pour se défendre mais pour servir les intérêts de leur pays, de leur dieu ou de leur chef. Ainsi l'armée est indissociable d'une vie en communauté, d'une vie en société. Les hommes, depuis la nuit des temps, ont dû se défendre pour leur propre survie mais aussi la survie des faibles et de ceux auxquels ils tiennent, contre les éléments extérieurs mais aussi contre les autres hommes.

Depuis l'antiquité, l'homme fait la guerre. Ce besoin belliqueux peut s'expliquer dans sa déclinaison la plus primitive comme le sentiment le plus intérieur de sauvegarde de sa vie et de la solidarité des hommes. Cependant, la guerre peut être motivée par bien d'autres motifs et volontés. La religion fut une revendication forte des hommes lors des différents conflits. Dans le monde occidental, l'exemple le plus représentatif sont les guerres de croisades, dans le but de sauvegarder Jérusalem, berceau de la religion chrétienne. Dans le monde oriental, le djihad est aussi une guerre sainte à la différence qu'elle prône l'expansion de la religion musulmane. D'autres motifs ont aussi motivé les guerres comme l'argent, la volonté d'expansion du pouvoir des hommes ou des raisons politiques.

Ainsi, la France, comme tous les pays développés, a besoin d'une force armée capable de la défendre contre des agressions extérieures. En dehors de ce rôle premier, le rôle de l'armée s'est diversifié au fil des temps. La France, créée en 840 par le traité de Verdun, n'a eu de cesse de se battre contre de multiples envahisseurs ou pour s'étendre. La guerre de Cent-Ans montre bien que la France est un territoire jaloué par ses voisins, de par sa position géographique et sa culture.

Grand changement survenu en 1997, la suspension du service militaire obligatoire a débouché sur une professionnalisation des métiers de l'armée. Cet événement, décidé par Monsieur Jacques Chirac est motivé par la possession de la France de l'arme nucléaire mais aussi par son inscription dans l'UE parmi ses alliés. Le service militaire n'est désormais plus obligatoire mais est remplacé par un parcours de citoyenneté qui débute en 3<sup>ème</sup>, se poursuit en 1<sup>ère</sup> par l'ECJS (Education Civique Juridique et Sociale) et se termine par la Journée d'Appel de Préparation à la Défense qui a lieu quelques mois après le recensement à la mairie à 16 ans. Ce changement radical va être à l'origine de toutes les réformes ayant abouti à l'armée d'aujourd'hui, une armée puissante, technologiquement avancée qui s'intègre au mieux avec ses homologues européens prêts à l'aider.

L'Armée Française est au total composée de 350 000 militaires, réservistes et 50 000 civils. Les militaires sont classés en 3 différentes parties : les militaires de rang, les sous-officiers et les officiers. Les personnels réservistes sont bien sûr choisis sur la base du

volontariat et exercent parallèlement un autre métier mais doivent être prêt rapidement si on fait appel à eux. Les civils sont eux divisés en 3 parties correspondant à peu près aux 3 catégories des militaires : catégories A, B et C... La seule chose qui différencie les militaires des civils, mis à part le statut, est le fait que la promotion au groupe supérieur n'est pas possible ou alors très rare chez les civils. On voit ainsi très rarement un civil de catégorie A passer en catégorie B. A l'inverse, le passage d'un homme de sous officier à officier est possible.

## I) L' Armée de Terre.

---



C'est habituellement la filiale la mieux connue par un certain nombre de personnes, et pour cause, elle rassemble plus de 120 000 hommes et femmes dans ses rangs. Ses missions de défense nationale et internationale sont semblables à celle de la Gendarmerie Nationale (cf. IV), mais elle n'a cependant pas de missions de police (administrative, judiciaire, sécurité routière). Il peut arriver qu'elle vienne compléter les forces déjà en place sur le terrain pour des missions d'ordre publique et de maintien de l'ordre et de la sécurité générale.

### Armoiries de l'Armée de Terre.

Historique rapide : Les prémices de la création d'une armée peuvent se rapporter à la création de la France, par le traité de Verdun. En effet, la France a toujours eu besoin de se défendre. L'armée de Terre est donc ancestrale puisqu'elle n'est apparentée à aucune avancée technologique comme la Marine ou l'Armée de l'air.

Les principales batailles où l'Armée de Terre s'est illustrée sont les suivantes :

- La guerre de 100 ans, contre les anglais, où les troupes se sont ralliées à Jeanne d'Arc.
- Les guerres d'Italie, au XVème siècle.
- La guerre de Trente-Ans, de 1618 à 1648, qui déchira tous les pays européens entre eux.
- La guerre d'Indépendance des Etats-Unis, où les soldats Français ont combattu sous les ordres de La Fayette.
- Les diverses campagnes Napoléoniennes ont, elles aussi, montré la puissance et l'efficacité de l'Armée.





- La première guerre mondiale a montré, malgré les terribles pertes, que les soldats Français étaient mus par un sentiment d'appartenance nationale qui leur a permis de se battre dans les pires conditions.
- Face à la supériorité humaine et matérielle de l'Armée Allemande, l'armée Française a réussi à résister au mieux.

Uniforme actuel des soldats.

## A°- Présentation de l'armée de Terre.

- **Effectifs**

L'armée de Terre compte environ:

- 120 000 militaires actifs
- 10 000 hommes servant dans les unités de Sécurité Civile et de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP).
- 24 000 personnels civils (14 000 fonctionnaires et 10 000 ouvriers de l'Etat.)
- 18 300 réservistes, ces hommes sont révocables à tout moment pour venir grossir les rangs.
- 26 000 militaires ayant quitté le service actif depuis moins de 5 ans forment la réserve opérationnelle de 2ème niveau. Ils sont donc disponibles durant cette période même après avoir quitté leurs fonctions.



Ainsi, la France possède une grosse puissance de frappe au sol, mobilisable à tout instant et prêt à défendre le pourquoi de leur vocation. Ces soldats sont donc toujours en effectif important, même face à la suspension du service militaire obligatoire.

- **Budget**

- Le 1er Janvier a débuté la mise en œuvre de la Loi Organique Relative aux Lois de Finances (LOLF) datant de août 2001. Cette loi permet de mieux régir le budget accordé aux armées.

« La LOLF est fondamentalement une réforme politique et non pas technique. Il s'agit d'un instrument pour mieux gérer l'Etat. L'objectif est de remplacer une culture de moyen par une culture de résultats » (Michelle Alliot-Marie, ministre de la défense).

Les lois de programmation militaire sont un ensemble de mesures décidées tous les 5 ans, afin de prévoir au mieux le budget nécessaire au bon fonctionnement de la défense nationale.

Le budget consacré à l'armée de Terre permet de conduire les principaux programmes d'acquisition des matériels, mais permet également de financer l'entraînement au combat du personnel militaire (les soldats sont obligés de s'entraîner minimum 96 jours par an).

Concrètement :

Le Budget a augmenté 5.5 milliards d'euros sur l'ensemble de la période 2003-2008 pour le budget d'équipement de la Défense, par rapport à la période de la programmation précédente. Cela montre que la France est prête à aider son corps d'armée, cela souligne le fait que l'importance accordée à la défense n'est pas moindre.

De plus 3.8 millions d'€ ont été injectés sur 6 ans pour la recherche et l'acquisition de technologies, les soldats et l'armée de Terre sont donc bien équipés, avec à leur disposition le meilleur matériel, grâce aux dernières avancées technologiques.

Plus de 2.4 millions d'€ sont accordés par an pour l'entretien des matériels, soit une augmentation de 8% par rapport à 2001.

14.84 Millions d'€ sont consacré par an en moyenne au budget d'équipement du ministère de la Défense, afin d'assurer son fonctionnement interne.

Préparation et emploi des forces terrestres	21 000 millions € par an.
Équipement des forces.	10 500 millions € par an.
Budgets affectés à la stratégie.	1 660 millions € par an.
Budgets affectés à l'administration.	3 160 millions € par an.

## B°- Les missions de l'armée de Terre

- ***Une force d'intervention expérimentée et polyvalente***

Au service de la Nation, l'armée de Terre professionnelle est une force d'intervention, apte à exécuter sans délai des missions complexes. Qu'elle s'engage comme force de coercition ou d'interposition au sein d'une coalition, comme force de souveraineté et de présence, dans le cadre des missions de sécurité générale et de service public sur le territoire ou comme force humanitaire à l'extérieur, elle intervient le plus souvent en coordination inter-armées, dans un cadre multinational.

- ***Une communauté d'hommes et de femmes motivés et compétents***

Unie par une fraternité d'armes forgée dans l'action et entretenue quotidiennement, l'armée de Terre a à cœur de prouver sa compétence ; elle tient à sa spécificité qu'elle met au service du pays. Les hommes et les femmes de l'armée de Terre sont des professionnels, fiers de leur état et intégrés dans la société, solidaires et attachés à l'éthique de leur métier et à leurs traditions. Leur capacité d'adaptation à un environnement complexe et à des circonstances évolutives constitue leur qualité première.

Appelés ou non à combattre, ils constituent, selon leur place et leur rang, un indispensable maillon de l'efficacité opérationnelle globale. Leur motivation, leur confiance dans leurs chefs comme dans leurs pairs, leur savoir-faire ainsi que leur expérience sont les garants de cette même efficacité dans la durée. Quelles que soient les circonstances, ils agissent avec rigueur, discipline, sens de l'initiative et discernement.

Exerçant des responsabilités, ils bénéficient d'une formation de qualité visant à développer leur personnalité, en conjuguant des qualités d'équité, d'ouverture et d'adaptation tout comme celles de décideur, d'organisateur et de meneur d'hommes.

- ***Aujourd'hui, qu'est-ce que l'armée de Terre ?***

Quelques années après la décision de professionnalisation des armées, l'armée de Terre a accompli une transformation tellement considérable qu'elle a été qualifiée de



Soldats au Garde-à-vous

"refondation". Tout en remplissant avec courage et efficacité les missions les plus diverses et sensibles sur de nombreux théâtres d'opérations, dont le territoire national, elle est parvenue à transformer l'organisation de son commandement, à renouveler et diversifier son potentiel humain ainsi qu'à moderniser ses structures et une partie de ses équipements.

Elle a tout à la fois gagné le pari de la professionnalisation et scrupuleusement rempli son contrat opérationnel en donnant aux Français, comme à ses alliés, l'image d'une armée de Terre capable de se réformer, compétente et efficace.

- **Rôle concret.**

-L'Armée de Terre a pour rôle de défendre les intérêts de la France, que ce soit sur le territoire ou dans tous les théâtres d'opérations extérieurs. Cependant, d'autres missions peuvent être confiées à ce corps d'Armée, comme le secours à la population en cas de cataclysme sur le sol Français, (tempête du 24 janvier).

-L'Armée de Terre peut aussi intervenir pour le rétablissement de la paix dans des pays où règne une trop forte instabilité politique ou un pays ravagé par une guerre civile. (Kosovo, Afghanistan, Tchad...). L'Armée Française peut aussi jouer un rôle humanitaire si ces pays sont décimés.

-La défense des Français expatriés et des intérêts Français à l'étranger sont aussi des missions qui peuvent être confiées. (Prise d'otage sur le Ponan, évacuation des ressortissants Français lors des troubles en Côte-d'Ivoire.)

-L'Armée Française peut aussi intervenir dans les missions de l'ONU, comme la FINUL, présente au Liban, afin d'assurer la sécurité dans ce pays fragile.



Plus précisément :

- **Missions actuelles de l'Armée de Terre.**

Six années après la décision de professionnalisation des armées mais en réalité au terme de dix années d'efforts soutenus, l'armée de Terre a accompli une transformation tellement considérable.

Nous n'allons donc pas présenter l'Armée d'avant la professionnalisation mais celle qui s'est constituée après cet événement majeur.

France : Mission « Vigipirate » : les soldats sont affectés à la protection des lieux publics ainsi que des lieux à forte affluence. Cette opération est dans le cadre de la protection de l'Etat Français contre les menaces terroristes pouvant être mises à exécution en France. Le plan Vigipirate a été fortement renforcé après les attentats du 11 Septembre.

### En Afghanistan :

La France effectue un travail en collaboration avec les autres pays de la coalition afin de sécuriser un pays sous le joug des talibans. Les militaires Français ont une mission d'aide de la population civile qui est souvent prise à partie lors des affrontements. Cela entre dans le cadre de la défense de la liberté



**Soldats Français en Afghanistan.**

des hommes ainsi que la vitrification de toute menace terroriste pouvant affecter la France ou ses alliés à la base. De plus, les soldats Français ont pour rôle de former une armée Afghane capable d'assurer la sécurité du pays pour la postérité. Les Français participent donc à la reconstruction d'un pays dévasté par plusieurs dizaines d'années de guerre.

En Afrique : La principale mission des soldats en Afrique est la protection des ressortissants Français, grâce à une sécurisation accrue des pays à risque comme la Côte d'Ivoire et le Tchad. De plus, du fait des guerres et des famines, une grande pauvreté est présente et l'armée Française a pour rôle d'aider les diverses associations humanitaires ainsi que de les protéger.

Le fait que l'Armée Française ait une présence dans ces pays "chauds" permet de supprimer tout risque de génocide ou de guerre civile. Exemple : Djibouti.

Cela montre bien que la France s'investit de plus en plus dans des théâtres d'opération extérieure à la France. Le rôle de l'armée de terre n'est plus seulement la sauvegarde de

l'intégralité du territoire Français mais de plus en plus un investissement pour la paix dans les différents pays du monde.

De plus, les accords internationaux qui existent depuis la seconde guerre mondiale permettent de créer facilement des groupes d'intervention armés qui agissent au sein des Nations-Unies comme la FINUL qui agit au Liban.

- ***La légion étrangère, un groupe armé différent et unique.***

Partie développée dans la soutenance orale.

Unique en France, ce groupe armé possède plusieurs caractéristiques qui le distinguent des forces armées conventionnelles.

### **La devise de la Légion Etrangère est :**

Légionnaire, tu es un volontaire servant la France avec honneur et fidélité.



Chaque légionnaire est ton frère d'arme quelle que soit sa nationalité, sa race, sa religion. Tu lui manifestes toujours la solidarité étroite qui doit unir les membres d'une même famille.



Respectueux des traditions, attaché à tes chefs, la discipline et la camaraderie sont ta force, le courage et la loyauté, tes vertus.

Fier de ton état de légionnaire, tu le montres dans ta tenue toujours élégante, ton comportement toujours digne mais modeste, ton casernement toujours net.

Soldat d'élite, tu t'entraînes avec rigueur, tu entretiens ton arme comme ton bien le plus précieux, tu as le souci constant de ta forme physique.

La mission est sacrée, tu l'exécutes jusqu'au bout et si besoin, en opérations, au péril de ta vie.



TPE : L'Armée Française et son évolution.

Au combat, tu agis sans passion et sans haine, tu respectes les ennemis vaincus, tu n'abandonnes jamais

- ni tes morts,
- ni tes blessés,
- ni tes armes.



Ainsi, on voit que la Légion-Etrangère est une unité de choc, qui n'a pas peur du « sacrifice à la patrie ». Ces soldats étrangers ont voulu intégrer les forces Françaises en l'échange d'une solde, de la Nationalité Française à la fin de leur service, et de l'oubli de leur méfaits passés.

Cet unité indissociable de l'Armée de Terre Française, montre donc que le soldat Français n'as pas un rôle fixe et déterminé d'avance, que la nationalité n'est plus un rôle déterminant dans l'intégration d'une armée et dans la défense des idéaux du pays d'accueil.

- ***Des technologies et du matériel au service des hommes :***

Afin d'aider les soldats Français dans leurs missions, une technologie de pointe leur est apportée.

- L'information venue du Ciel.

L'Armée de l'Air Française travaille avec les troupes au sol afin de fournir des appuis-feu nécessaires et des informations tactiques importantes.

De plus, les drones utilisés par l'armée de Terre permettent d'acquérir le maximum d'informations sur l'ennemi, sur les mouvements des troupes ennemies ainsi que la configuration géographique du terrain. Ces hautes technologies permettent donc de révolutionner le travail au sol des troupes conventionnelles en leur apportant des informations précises sur l'ennemi.

Drone au Salon Aéronautique.



Les Satellites d'observation mis en place par les forces armées permettent aussi de récupérer des informations très précises sur l'équipement des troupes ennemies et toutes sortes d'informations pouvant aider les groupes de renseignements. Cependant, l'erreur commise par les services de renseignement américains sur l'interprétation des clichés satellites lors de l'opération « tempête du désert » a prouvé que ces renseignements ne sont pas fiables à 100% et que des erreurs d'interprétations peuvent survenir. ( Des abreuvoirs ont été pris pour des armes de destructions massive par les services d'interprétation des clichés satellites.)

Un autre défaut de cette source d'information venue de l'espace est le délai qui existe entre l'ordre de positionnement d'un satellite et la mise en place du satellite.

On constate donc que l'information venue du ciel constitue une réelle évolution dans l'art de la guerre car en plus d'un appui feu, le ciel peut fournir des informations essentielles aux soldats positionnés sur le front.

#### - Des armements nouveaux.

On constate de plus en plus que les armements évoluent afin d'apporter aux hommes sur le terrain des armes fiables, puissantes et utiles.

En dehors du rôle d'information primordiale, la technologie permet aussi d'aider les soldats dans leurs missions.

Utilisés depuis peu en Afghanistan, les missiles de courte portée tirés par les soldats permettent d'effectuer des tirs plus précis, contrairement aux armes conventionnelles, et donc d'éviter des pertes civiles. De plus ces armes impressionnantes par leur puissance, le bruit qu'elles produisent lors de la détonation, permettent aussi d'avoir un rôle dissuasif envers l'ennemi.

Ainsi en Afghanistan, beaucoup de ces armes sont utilisées afin de faire des « Fire-show », c'est-à-dire des tirs inutiles sauf pour la démonstration de force.

Les technologies associées à ces armes permettent donc de faciliter le travail des soldats au sol.



**Hélicoptère-Drone « ORKA » d'E.A.D.S.**

- ***L'Arme Nucléaire : le garant de l'impossibilité d'une attaque du territoire Français.***

« Dans dix ans, nous aurons de quoi tuer 80 millions de Russes. Eh bien je crois qu'on n'attaque pas volontiers des gens qui ont de quoi tuer 80 millions de Russes, même si on a soi-même de quoi tuer 800 millions de Français, à supposer qu'il y eût 800 millions de Français »

C'est ainsi que le Général de Gaule a motivé le fait que la France se dote de l'arme atomique.

L'Arme atomique permet d'obtenir une puissance inimaginable en exploitant l'énergie du soleil, la fission de l'atome.

Considéré par certains comme le futur destructeur de l'humanité, l'atome de plutonium reste cependant le garant de l'impossibilité d'une attaque du territoire Français.

Cette dotation de l'arme suprême permet donc d'éviter des conflits meurtriers entre les grandes puissances de ce monde. Ainsi, le travail des soldats est différent car des guerres longues et meurtrières peuvent être évitées.



Tir d'un missile balistique M-51

- ***Toutes ces évolutions posent donc un nouveau rôle du soldat.***

Avant, simple pion d'un champ de bataille, le soldat est aujourd'hui aidé par la technologie, par la puissance de feu des nouvelles armes, par l'information qui est maintenant fiable et précise, afin d'opérer dans des conflits nouveaux, où la prévention du respect des droits de l'homme et la sécurité des ressortissants prime sur l'expansion du territoire Français.

## II) L'Armée de l'Air.

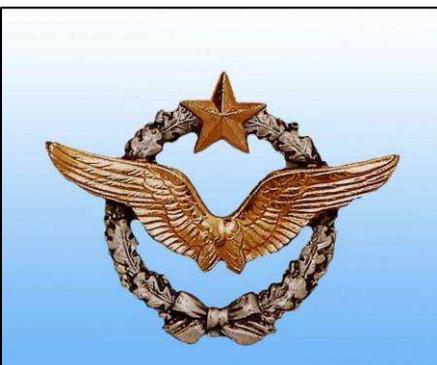
---

Etant le groupe armé le plus impressionnant et le plus représentatif de l'avancée technologique de la défense Française, l'Armée de l'Air permet de dominer le ciel et d'atteindre l'ennemi le plus précisément et le plus fort possible.

Ce groupe d'Armée récent, créé en 1909, se caractérise par la forte relation au matériel de pointe, par des hommes plus ingénieurs que soldats et par une puissance de frappe phénoménale.



**ARMÉE DE L'AIR**



Insigne des pilotes Français, il représente toutes les valeurs et les missions caractéristiques de ce groupe d'Armée.

### Historique rapide :

- L'Armée de l'Air Française a été créée en 1909. C'est la plus vieille armée de l'air au monde. Elle s'est détachée de l'Armée de Terre en 1933. Cependant, dès 1793, la France se décide à utiliser l'une des plus grandes inventions de ce siècle : le ballon, afin d'observer depuis le ciel les mouvements des fantassins ennemis.
- Durant la première guerre mondiale, des avions font leur apparition sur les champs de bataille, les biplans, peu fiables mais devenus une révolution par rapport aux lourds aérostats. Ainsi, la bataille de la Marne a pu être remportée grâce aux missions de reconnaissance des avions Français. Durant cette guerre, les avions commencent à s'équiper en armes afin d'affaiblir les positions ennemies depuis les airs. Les premiers « as » comme Roland-Garros (1888-1918) se distinguent.

- En 1933, les premières bases aériennes, conçues comme « ports » aériens, sont créés à la suite de la séparation de l'Armée de l'Air et de l'Armée de Terre.
- Pendant la seconde guerre mondiale, des aviateurs se regroupent en Angleterre suite à l'appel du 18 juin 1940, afin de mieux contre-attaquer les forces allemandes. Les Français ont donc aidé les alliés durant cette période par les airs.
- Depuis 1945, l'Armée de l'air a notamment été engagée en Indochine (1945-1954), en Algérie (1952-1962), en Mauritanie et au Tchad, dans le golfe Persique (1990-1991), en ex-Yougoslavie ou encore en Afghanistan.

### Plus tard :

Pour les années 2010, le Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité nationale annonce une nette baisse des effectifs et des moyens de combat. 300 avions de combat sont prévus pour l'ensemble de l'armée française ( aviation navale incluse).

### **A°- Présentation de l'armée de l'Air.**

2 170 km/h - 16 800 m - 9 500 kg



Rafale photographié au Salon Aéronautique des champs Elysées. Au premier plan, le MICA, un missile Air-Air

Ici sont les trois chiffres caractéristiques de l'avion fleuron de l'Armée de l'Air Française, le Rafale. (Vitesse de pointe-Plafond-Quantité de munitions pouvant êtres emportées).

- **Organisation de l'Armée de l'Air.**

Point essentiel de ce groupe d'armée, les bases aériennes sont le seul pont de connexion entre l'air et la terre. Ces bases sont dispersées en France de façon à assurer aux avions militaire une sécurité en cas de problème (panne technique d'un avion devant se poser rapidement). Ces bases sont protégées par des fantassins faisant partie de l'Armée de l'Air. Ces hommes assurant la sécurité de ces ports aériens sont des fusiliers commando et leur rôle est très important, pour défendre la base.

Les informaticiens, contrôleurs, techniciens et météorologues sont des métiers dits de « coulisse » mais ils sont très importants, afin de fournir aux pilotes toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la mission.

Les pilotes constituent le dernier maillon de la chaîne de commandement. Ces hommes surentraînés et qualifiés afin de réagir à n'importe quelle situation, sont en alerte permanente. Ces hommes sont devenus plus des ingénieurs que des pilotes à cause des avancées technologiques.

*Photos prises lors du Salon-  
Aéronautique des Champs Elysées  
par nos soins.*



D'après le pilote interrogé lors du salon aéronautique des Champs-Elysées, la grande évolution pour les pilotes est de se tenir au courant et d'apprendre sur les nouvelles technologies qui sont mises à leur disposition. Par exemple le « pod » de reconnaissance infrarouge (Cf image ci-contre sur un Rafale F) est un appareil qui sera mis en service en 2012 et les pilotes doivent se former pour utiliser ces technologies de pointe.

Cependant, le pilote nous a rappelé qu'en dehors de son rôle d'ingénierie et d'exécution des ordres, le rôle de l'officier navigateur est aussi un maillon humain de la chaîne de commandement. Le pilote reste, malgré les aides technologiques apportées, un élément essentiel qui saura faire la bonne décision lorsqu'il sera face à l'objectif. Grâce à ses capacités humaines d'observation, il saura faire le choix le plus rationnel et le plus logique.

Ainsi, en dehors des révolutions relatives à l'Armée de l'Air, un maillon humain tel que le pilote reste important.



Quentin interrogeant le pilote de chasse basé à l'escadrille « Provence-Sud ». Derrière, le Rafale, dernier avion sorti des usines Dassault et équipant l'Armée de l'Air Française.

De plus, l'ingénieur aéronautique de chez THALES, interrogé lors de ce même salon aéronautique, nous a présenté le pod infrarouge, en nous expliquant que les nouveaux avions comme le Rafale, peuvent, en dehors de leurs missions de chasse, remplir des missions très précises de renseignement en terrain ennemi.

Là aussi, ce rôle d'information est une caractéristique certaine de l'évolution de l'Armée de l'Air.

Le Rafale est, selon l'ingénieur-concepteur, un avion « tri-rôles », grâce aux outils informatiques à bord. Le Rafale peut donc être utilisé pour :

- L'Appui feu des troupes au sol.
- La reconnaissance, l'information.
- Le combat aérien.

Une simple reprogrammation des systèmes informatiques de bord permet de transformer le Rafale en un avion pouvant remplir un autre rôle. Par exemple, un avion Rafale revenant d'une mission de chasse peut être reprogrammé en quelques instants afin que cet avion puisse s'adapter à une mission de repérage et d'information.

En effet, l'Armée de l'Air possédait plusieurs avions différents, chaque avion étant associé à un type de mission précise. Par exemple, un Jaguar était utilisé dans un rôle d'appui-feu à terre tandis que le Mirage III était plus utilisé dans les missions de combat aérien.

Le Rafale est donc une révolution dans le domaine de l'aviation car maintenant l'Armée de l'Air possède un avion modulable, multi-missions et efficace.

On voit donc que l'informatique est un outil ayant participé fortement à l'évolution de l'Armée de l'Air, de par la modularité introduite par celui-ci.

- ***Des avionneurs au cœur de l'efficacité de l'armée de l'Air Française.***



Logo de Dassault-Aviation

Les différents avionneurs constituent donc des éléments clés de la réussite et du pouvoir d'une armée de l'air.

En France, Dassault Aviation est le leader de l'aviation militaire en France, un leader qui a créé le Rafale, avion considéré aujourd'hui comme le plus abouti technologiquement et le plus puissant. Lors du « dog-fight » ayant eu lieu en Arizona entre l'Armée de l'Air Américaine réputée pour la qualité des avions et du personnel et les Rafales Français, les forces Françaises ont montré leur supériorité face aux F-16 Américains.

Dassault Aviation est donc en collaboration totale avec l'armée de Terre Française afin de proposer le matériel le plus puissant et le plus fiable possible.

- ***L'Eurofighter Typhoon et l'Hélicoptère Tigre, des projets européens.***

Autres fleurons de l'Industrie de pointe Aéronautique, le chasseur Eurofighter et l'Hélicoptère Tigre produit par Eurocopter sont issus de projets collaboratifs entre plusieurs pays européens, à l'image de la fusée Ariane.

#### -L'Hélicoptère Tigre.

Cet hélicoptère est actuellement considéré comme le plus perfectionné des hélicoptères de combat dans le monde.

Etant le seul hélicoptère pouvant réaliser un looping, cet hélicoptère est issu d'une collaboration Franco-allemande. Equipant actuellement l'Armée de l'Air et l'Armée de Terre, cet hélicoptère peut facilement répondre TPE : L'Armée Française et son évolution.



à des sollicitations des soldats au sol, dans le cadre d'une mission d'appui feu.

L'Hélicoptère est lui aussi un bon exemple de l'évolution des moyens techniques et des technologies associées, évolution qui permet une guerre différente, plus axée vers les moyens techniques.



Hélicoptère tigre présent au Salon Aéronautique des Champs-Élysées.

### -L'Eurofighter.

Comme le Rafale de Dassault-Aviation, l'Eurofighter est lui-aussi un avion multi rôle. Les pays ayant participé à la construction de cet avion sont le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. On voit donc que la coopération entre les pays européens est une composante forte de l'évolution de l'Armée de l'Air des pays européens. Cependant, la France n'ayant pas participé à ce projet, n'utilise actuellement pas cet avion.

Cet avion Européen est donc le symbole d'une nouvelle force Européenne qui réunit les possibilités techniques et leur capacité d'ingénierie afin de mettre au jour un avion puissant et multi rôle

### **B°) Les différentes missions remplies par l'armée de l'air.**

Afin de mieux comprendre les différentes missions associées à l'Armée de l'Air Française, étudions les principaux avions constituant cette force.

- ***Les différents avions.***

En dehors du Rafale, avion multi rôle, l'Armée de l'Air Française possède d'autres avions de combat, qui permettent d'avoir une grande force de frappe.

Le Mirage 2000 : C'est actuellement l'avion le plus représenté dans les effectifs d'appareil de l'Armée de l'Air. Cet avion se décline en plusieurs modèles, ce qui permet d'avoir plusieurs avions différents qui possèdent chacun des capacités différentes dans les missions. Ainsi les escadrons de chasse possèdent la plupart du temps de Mirages 2000 5N qui peuvent remplir facilement des missions d'interception aérienne du fait de leur maniabilité permise grâce au mono-réacteur et à la grande voilure « delta ».



Missile nucléaire ASMP Air-Sol

L'Alphajet : C'est l'avion de la patrouille de France, sa très grande maniabilité permet d'être un avion école. Les figures impressionnantes réalisées par des pilotes experts lors des défilés et des meetings sont la carte de visite grandeur nature de l'efficacité et de la puissance de frappe de l'Armée de l'Air française.

Le Super-Etendard et le Jaguar: Ces avions d'ancienne génération mais toujours utilisés dans les missions d'appui-feu à l'étranger, permettent une grande force de frappe grâce à la quantité de munition pouvant être emportée. Etant donné que l'électronique est très peu présente sur ces avions, la conception est simple et les appareils peuvent donc être réparés facilement sur le terrain.

Le C-130 : Cet avion gros porteur de l'Armée de l'Air se caractérise par le fait que cet avion possède une puissance de feu impressionnante pouvant être développée sur des objectifs au sol. En effet, cet avion a la possibilité de voler à très haute altitude au dessus d'une zone de combat tout en gardant une précision redoutable dans les tirs. Les technologies associées aux armements permettent des tirs chirurgicaux sur des zones de combat, afin de faciliter le travail des hommes au sol qui sont sous le feu ennemi et aussi afin de minimiser

l'impact sur les populations locales. Ainsi, les bombes et les missiles à guidage laser peuvent atteindre une précision extraordinaire même à haute altitude.

Ainsi grâce à ces nouvelles armes et ces avions, la guerre prend un nouveau tournant. La guerre devient plus « propre » car les frappes possèdent maintenant une précision extraordinaire, ce qui permet de sauvegarder la vie des soldats et des populations civiles. Cette révolution souligne l'évolution des techniques de guerre, depuis les guerres Napoléoniennes où l'artillerie avait une précision quasi nulle à une guerre où des missiles peuvent entrer par les fenêtres des bâtiments.



Pour le futur, Dassault aviation imagine déjà des prototypes d'avion sans pilotes.

Cette vision future mais réaliste de la guerre pose donc une remise en cause de l'éthique.

Accepte-t-on qu'une machine ait le pouvoir de tuer ?

- **L'Aéronavale.**

Partie développée dans la soutenance orale.

Cette partie vient en transition entre la partie sur l'Armée de l'Air et la Marine Nationale, afin que ce groupe spécifique ne soit développé que dans une seule partie.

Ayant une autonomie encore faible, les avions de chasse ne peuvent donc pas atteindre n'importe quel point du globe par leur propre moyen. Ainsi, les porte-avions permettent de faire décoller et de faire atterrir des avions du milieu de l'océan.

### **Quelques Chiffres :**

L'aéronautique navale compte 235 aéronefs et plus de 6 700 personnes, militaires et civils.

### **Histoire :**

Issue de la fusion entre les forces de l'aviation embarquée et de l'aviation de patrouille maritime, l'aviation navale a été créée en juin 1998. Implanté à Toulon, l'Etat-major de l'aviation navale est commandé par un amiral et rassemble 70 personnes.

### Organisation :

L'aviation navale s'articule autour de 4 composantes :

- Le groupe aérien embarqué (GAE) qui participe aux missions de dissuasion, de projection de puissance et de maîtrise de l'espace aéronautique. A chaque mission correspond un type d'avion : Super-Etendard pour les missions d'assaut contre des objectifs navals et terrestres, reconnaissance tactique terrestre ou maritime et dissuasion nucléaire, le E-2C Hawkeye qui est spécialisé dans la sûreté de la force navale, le contrôle aérien et le guidage d'assaut contre les objectifs navals et terrestres et enfin le Rafale qui assure les missions de supériorité aérienne.
- L'aviation de patrouille et de surveillance maritime qui a pour mission principale le renseignement en mer mais également la lutte anti-sous-marine et antinavire pour laquelle ils disposent de missiles puissants et de torpilles.
- Les flottilles d'hélicoptères embarqués, basées dans le Finistère et dans le Var, qui arment essentiellement les différentes frégates et porte-avions et qui constituent un système de défense essentiel pour la lutte anti-sous-marine.
- Enfin, l'aviation de soutien qui assurent en métropole uniquement des missions de soutien logistique.



Le porte-avion Charles de Gaulle est donc le symbole de toute la technologie et de toutes les évolutions techniques associées à la défense. En effet, ce porte-avion possède un réacteur nucléaire ce qui lui permet une autonomie énergétique quasi-infinie. Cela était inimaginable il y a encore 50 ans et cela révolutionne les forces aériennes et navales. L'autonomie de ce bâtiment est complète, ce qui lui permet de partir en mission pour de très longues périodes. (Jusqu'à 6 mois).



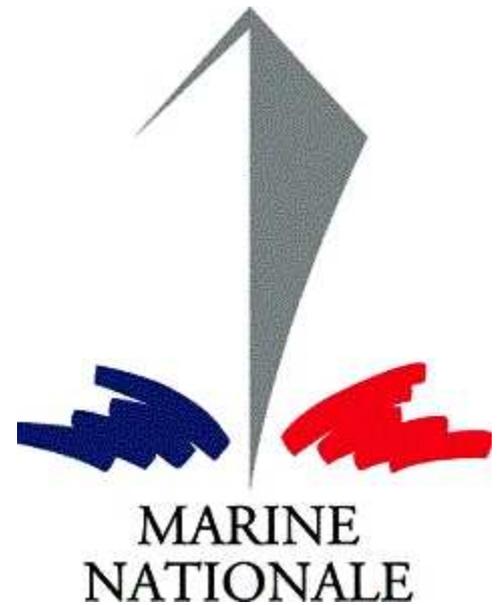
Rafale catapulté du Charles de Gaulle

## III) La Marine Nationale.

---

Filiale de l'Armée Française, la Marine Nationale possède un effectif important et des missions diverses dans l'optique de maîtriser les différentes mers et océans. La dissuasion est également forte, et les sous-marins y jouent un rôle essentiel.

Elle est familièrement appelée « La Royale », peut-être parce qu'avant d'être appelée Nationale, elle était Royale, mais plus probablement parce que l'Etat Major de la Marine est installé au 2 rue Royale à Paris. La devise de la Marine Nationale Française, inscrite sur tous ses bâtiments, est Honneur-Patrie-Valeur-Discipline.



Historiquement, la Marine Nationale succède en 1789 à la Marine Royale. Cette dernière avait été créée en 1624 par Richelieu.

### A°- Présentation de la Marine.

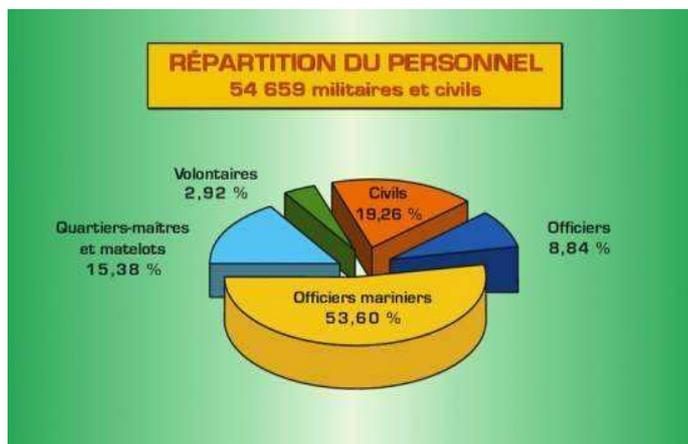
- **Effectifs**

La professionnalisation a changé profondément les effectifs de la Marine. Ainsi entre 1996 et 2002, les effectifs sont passés de 70 000 à 55 000 militaires et civils.

La part prépondérante des officiers marins (2/3 du personnel militaire) traduit le caractère hautement technique des métiers de la Marine. Au premier janvier 2008, 5 360 femmes servent aujourd'hui dans la Marine Nationale, soit 12% de l'effectif militaire. On voit donc une forte évolution par rapport à l'ancienne Marine Nationale qui était surtout composée d'hommes solides, exerçant un métier dur physiquement et moralement. Ce cliché du marin est donc révolu car beaucoup de marins sont maintenant des professionnels des hautes technologies ainsi que des femmes.

Il faut enfin noter la part importante du personnel civil au sein des effectifs de la Marine. Cette catégorie de personnel, mise à la disposition de la Marine par le ministère de la Défense représentait 10% des effectifs de la Marine en 1996, et constitue aujourd'hui près de 20% des ressources humaines (cet effectif se stabilisant autour de 10 000 agents).

L'effectif de la réserve de la Marine fait état de près de 30 000 réservistes, prêt à apporter à renfort essentiel notamment dans des activités directement opérationnelles comme le renfort des équipages de bâtiments, le soutien direct des forces, ou encore la défense intérieure et maritime.



Graphique représentant les effectifs de la Marine Nationale.

- **Budget.**

En 2005, le budget de la Marine Nationale était d'environ 5,3 milliards d'euros.

Dévoilé à la mi-septembre 2008, le projet de loi de finance (PLF) pour 2009 trace les grandes lignes de ce que devrait être l'an prochain les livraisons et les commandes de matériel pour la Défense et plus particulièrement pour la Marine Nationale. Ainsi, un deuxième sous-marin nucléaire d'attaque du type Barracuda, opérationnel vers 2020. Le financement de trois nouvelles Frégates multi-missions (FREMM) est également prévu dans le budget; deux d'entre elles seront à vocation antiaérienne (ce que précise le PLF 2009).

Programme majeur pour la flotte française, le missile de croisière naval doit être entériné en 2009, avec la commande de 150 Scalp Naval (nom des missiles de croisière navale) supplémentaires qui devraient équiper les FREMM à partir de 2013 et les Barracuda à partir de 2017. Ces derniers permettront à la marine de disposer d'une force de frappe de précision, le Scalp pouvant détruire une cible terrestre située à 1 000 kilomètres. Alors que les livraisons de missiles Aster se poursuivront pour alimenter les navires de surface Français, il est important de noter également que 75 torpilles légères seront remises à la Marine en 2009.

Dassault Aviation devrait de son côté recevoir une quatrième commande de Rafale (14 appareils seront livrés cette année), pour compléter le renouvellement de l'aéronautique naval.

Enfin, la modernisation des moyens de communication par satellite, va dans le même temps se poursuivre (système Syracuse III, installations de nouvelles antennes, ...).

Toutes ces modernisations montrent que contrairement au passé où les navires étaient peu-surs, lents et fragiles, la Marine Nationale est devenu un groupe armé très au point, disposant de meilleures technologies, du meilleur armement afin de réaliser les missions au mieux.



Tir d'un missile EXOCET du bord d'une frégate Française.

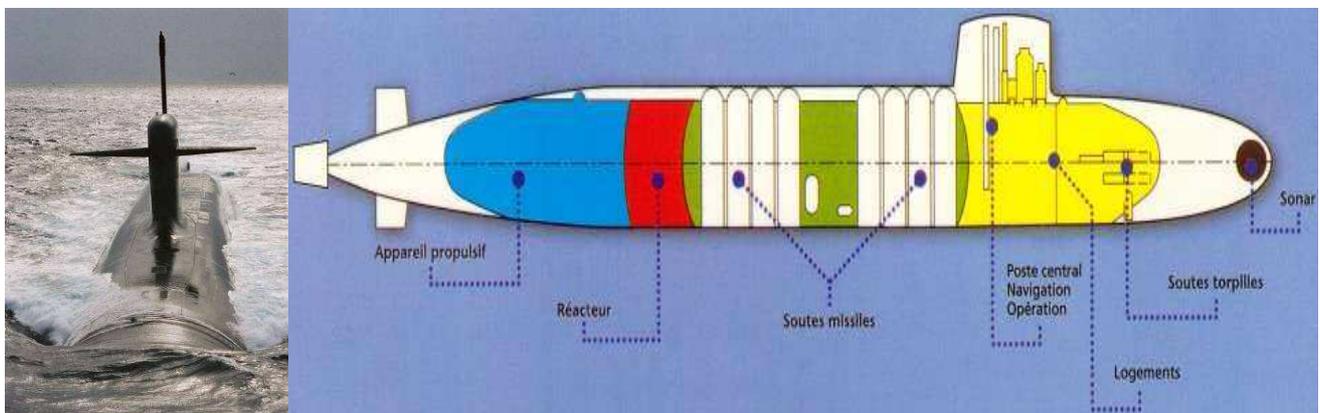
## **B°- Les missions de la Marine.**

La Marine est en charge d'un certain nombre de missions importantes, puisque la dimension maritime tient une place essentielle au sein de la stratégie de défense de la France.. Mais ces missions sont en perpétuelles évolution puisque la menace qui règne sur les mers est différente de celle qui régnait pendant les guerres mondiales.

- **La dissuasion :**

La stratégie de dissuasion demeure au centre de la défense nationale. Pour faire face aux nouvelles menaces, la doctrine nucléaire a été adaptée, élément décisif ayant provoqué la suspension du service militaire en 1997, elle garantit l'assurance d'une frappe en second (frappe de riposte) avec une permanence d'un à deux sous-marins en patrouille en mer. Aussi, ces sous-marins sont complémentaires des pilotes de l'air, qui assurent eux-aussi une possibilité de frappe nucléaire lourde.

La Marine, met en œuvre la composante sous-marine de la dissuasion nucléaire. Cette mission est assurée par 4 Sous-marins Nucléaires Lanceurs d'Engins (SNLE) de la Force Océanique. A noter qu'une part importante des moyens de la Marine est consacrée au soutien direct ou indirect des SNLE : par exemple par la mise en place de Sous-marins Nucléaires d'Attaque (la Marine Nationale Française en compte 6 dans ses rangs), de Frégates de lutte anti-sous-marine et d'avions de Patrouille Maritime (PATMAR).



Sous-marin Nucléaire Lanceur d'Engin, « Le Triomphant »

Mis à part la composante sous-marine, la composante aéroportée participe elle aussi à la dissuasion puisque l'on retrouve le Rafale équipé lui aussi d'une force de frappe nucléaire. Cette possession de l'arme nucléaire est donc révélatrice d'une volonté très récente de l'Armée Française de dominer le ciel et la mer, puisque l'acquisition de cette dernière date de 1958, lorsque le Général de Gaulle décide de doter la France de cette Arme de dissuasion nucléaire.

- **La prévention**

La prévention consiste à exécuter une présence vigilante afin d'acquérir les renseignements sur des crises potentielles, mais aussi d'évaluer la situation et de traiter au plus tôt les crises naissantes.

La Marine exerce ainsi une présence vigilante et permanente dans des zones stratégiques pour les intérêts nationaux : en Atlantique-Nord (point de réunion des approvisionnements français), au large de l'Afrique de l'Ouest, en mer Méditerranée (lien entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient), en Océan Indien et en Asie du Sud-Est qui est un nœud de communications maritimes. Plus généralement, partout où la France a des intérêts, en particulier dans ses collectivités d'outre-mer (DOM/TOM), ainsi que dans certaines zones économiques.

Le dispositif mis en place pour la prévention est important. On note la présence de très nombreux bâtiments de souveraineté et de surveillance maritime (dans le langage militaire, un « bâtiment » désigne un navire), mais la présence également de bâtiments de combats, essentiellement frégates et SNA (Sous-marins Nucléaires d'Attaque).

Par ce dispositif important, on sent la volonté des forces armées Françaises de contribuer au contrôle des crises de manière simple, tout en se réservant la possibilité de monter en puissance au cours de cette crise en déployant et projetant des forces de projection.

- ***La projection.***

Lorsque les actions de prévention n'ont pu éviter le déclenchement d'une crise, il devient alors nécessaire d'intervenir directement. Cette capacité de projection de la Marine s'inscrit le plus souvent dans un cadre interarmées et international. Libres de se déplacer sans entrave dans les eaux internationales, les forces maritimes constituent un outil de qualité pour gérer une crise.

Les deux principales forces des forces de projection sont :

- Le groupe aéronaval (notamment porte-avions) qui projette ses avions pour des missions de reconnaissance, d'appui au sol ou d'assaut, mettant en œuvre des armes de précision pouvant être tirées à grande distance.
- Les groupes amphibies (comme les bâtiments porteurs des d'hélicoptères, bâtiments de soutien) qui sont un moyen essentiel de déploiement de force à terre (troupes et véhicules) mais également un moyen d'évacuer en cas de besoin des ressortissants. Ils servent également pour la protection de populations sinistrées.

Les mises en place de l'opération Héraclès de lutte contre le terrorisme en 2002 dans le nord de l'océan Indien ou même l'opération Licorne (mise en place de forces de renfort) en Côte d'Ivoire en 2004 constituent des exemples récents de projection de puissance et de force et montre bien les nouvelles missions confiées à la Marine Française, principalement

à l'étranger. De même, le déclenchement de l'opération Baliste au Liban pendant l'été 2006 a encore prouvé toute la capacité des bâtiments de la Marine à se projeter rapidement à l'international, et à mener à bien des missions de nature très diverses qui ne cessent d'évoluer (évacuation de ressortissants, soutien humanitaire et matériel, contrôle maritime).

On note donc une forte évolution des missions de projection de la Marine pour lutter contre les nouvelles menaces d'aujourd'hui.

### 1) La sauvegarde maritime

La sauvegarde maritime est le cadre dans lequel s'inscrivent les opérations menées par la Marine pour faire face à toutes les menaces susceptibles de venir de la mer (terrorisme, narcotrafic, piraterie, transport illicite de migrants). Elle assure également la défense des droits en mer et tente de maîtriser les risques liés à l'activité maritime tels les accidents de mer ou la pollution.

La sauvegarde maritime englobe donc la défense du territoire ainsi que la défense et la protection des intérêts de la France en mer. Ce rôle de sauvegarde maritime est de plus en plus important, en raison des récents « nouveaux » risques liés à l'activité maritime. On se rappelle évidemment tous des différentes « Marées Noires » qui ont touchées les côtes Françaises il y a quelques années, mais les risques sont également de plus en plus importants dans le domaine de la piraterie ; nous pouvons prendre l'exemple du bateau « Le Ponant » pris d'assaut par des pirates au large des côtes Somaliennes l'année dernière...

Dans le but de remplir ces missions, la Marine met en œuvre un dispositif permanent de surveillance et d'intervention, dense sur les côtes nationales et étendu au large. Ce dispositif permettant de prévenir une large gamme des menaces, risques, ou infractions se déroulant en mer ou provenant de la mer. Cette posture repose sur 3 piliers essentiels :

- Le renseignement d'intérêt maritime (qui procède à des coopérations inter-administrations et internationales).

- Une capacité d'action continu, depuis les zones littorales jusqu'en haute mer. Cette capacité d'action repose sur les patrouilles régulières de navires exécutées en collaboration avec la Gendarmerie Nationale, les affaires maritimes et les douanes ; ainsi que sur des déploiements réguliers menés en coordination avec nos alliés.

- La chaîne de planification et de conduite des opérations, qui soutient l'action dirigée par les préfets maritimes en métropole et par les délégués du gouvernement pour l'action de l'Etat en mer.



Falcon 50 patrouillant au large des côtes

Si des moyens sont plus particulièrement dédiés à la sauvegarde maritime (comme les patrouilleurs, les avions de surveillance, les hélicoptères de service public), il est essentiel de signaler que toutes les formations de la Marine, sans exception, sont susceptibles de contribuer à ces missions.

## 2) Une force multinationale de lutte contre la piraterie.

Au cours des dernières années, on note une augmentation du nombre de pirates dans zones du monde, très vulnérables comme la golf d'Aden. Pour faire face à cette récente aggravation de l'insécurité maritime, l'Alliance a renforcé dans cette zone la surveillance exercée déjà auparavant.

Ainsi c'est une véritable force de qui est place pour éviter les actes de piraterie depuis l'automne 2008 lancé depuis les côtes Somaliennes, et Yéménites. Pour illustrer cette nouvelle menace, certains chiffres sont très révélateurs : en 2008, et uniquement dans le golfe d'Aden qui voit passer près 30 000 navires par ans, c'est plus de 130 navires qui ont été victimes d'actes de pirateries ; ceci montre bien que désormais, les pirates ne s'attaquent plus uniquement au navires proches des côtes mais n'hésitent pas à attaquer les bâtiments voguant à quelques centaines de kilomètres au large des côtes.

Pour prévenir et éviter ce problème, ce sont désormais des navires américains, britanniques, français, mais aussi russes, indiens et Malaisiens qui tournent dans ces eaux du golfe d'Aden. A partir du mois de décembre, l'Union Européenne envoie des forces navales supplémentaires qui devraient être renforcées rapidement par des moyens relevant des pays Arabes riverains de la mer Rouge, tous aussi préoccupés par cette nouvelle menace ...



la

forte  
certaines  
région du  
atlantique  
qu'elle

mise en

## C°- Les différentes forces de la Marine Nationale.

### **1- La Force d'Action Navale (FAN).**

Avec 12 000 marins et une centaine de navires – ou bâtiments comme ils sont nommés dans le langage militaire – les forces de surface fournissent l'essentiel des missions de prévention et de projection.

Les bâtiments de surface peuvent être classés en 7 grandes catégories :

- Le Groupe Aéronaval est le vecteur majeur des missions de projection menées par la Marine. Il participe également à la dissuasion nucléaire par la capacité d'emport du missile aéroporté sur le Rafale. Dans sa version minimale, le groupe aéronaval comprend un porte-avions, une frégate antiaérienne et un pétrolier ravitailleur.
- Le groupe amphibie comprend 4 bâtiments en service. Ce sont des bateaux gigognes, qui peuvent embarquer des hélicoptères, des troupes (jusqu'à 500 hommes) et qui les débarquent par chalands ou par hélicoptères. La FAN comprend en outre 5 bâtiments de transport léger.
- Les frégates, véritables épine dorsale de la Marine Nationale Française, contribuent à la maîtrise du milieu aéromaritime, garantissant la liberté d'action sur mer ou à partir de la mer. Les huit frégates de lutte anti-sous-marine ont pour mission principale la protection de la force océanique stratégique et du Groupe Aéronaval contre la menace sous-marine.
- Les bâtiments de guerre des mines doivent maintenir un accès libre et sécuriser les grands ports français. Elles assurent la sécurité et l'accès des SNLE (Sous-marins Nucléaires Lanceurs d'Engins) à leur base de Brest et des SNA (Sous-marins Nucléaires d'Attaque) à Toulon.
- Les bâtiments de souveraineté sont essentiellement dédiés aux missions de sauvegarde des approches maritimes et en particulier à l'action de l'Etat en mer. Les 6 frégates de surveillance ont pour mission de surveiller les espaces océaniques, le contrôle de la zone économique, la police de la navigation et la surveillance des pêches. Elles sont aussi destinées à opérer outre-mer et dans les zones à risques limités.



- Les bâtiments de soutien qui assurent la permanence des forces navales dans leur zone de déploiement, quel que soit l'éloignement de leur base. Elle comprend 4 bâtiments de ravitaillement qui permettent le transfert de vivres, d'eau, de combustible, de pièces de rechange si nécessaire, de munitions (et même de courrier).
- Les bâtiments hydrographiques et océanographiques assurent aussi bien des missions de service public (en matière d'hydrographie générale et d'information nautique) que des missions de recueil de données d'environnement marin nécessaires au déploiement des forces navales.



Bateau de mesure (information nautique)

Ainsi, on constate que les navires Français ont évolués et que plusieurs types de bateaux existent. Chaque type de navire se rapportant à un type de mission particulier.

## 2- Les fusiliers marins et les commandos de marine.

Les unités de fusiliers marins et les commandos marine sont regroupés au sein de la Force Maritime des Fusiliers Marins et Commandos (FORFUSCO), dont le commandement est implanté à Lorient.

Cette force a pour missions : la participation à des opérations terrestres à partir de la mer, la participation à des opérations aux ordres du commandement des opérations spéciales, la protection des sites sensibles de la Marine, et le renforcement de la protection des éléments des forces navales. Regroupant près de 1 700 hommes et femmes, ils constituent la 4<sup>ème</sup> force organique de la Marine.

- Les compagnies de fusiliers marins sont des formations spécialisées dans la protection et la défense des points sensibles à terre de la Marine. Elles regroupent 1 200 personnes environ. Dès le temps de paix, elles sont mises



à disposition des autorités maritimes pour assurer la protection des sites sensibles dont elles ont la responsabilité. Par ailleurs, ces formations fournissent des détachements (sous-groupe) de protection qui se relayent tous les 4 mois dans les départements et territoires d'outre-mer, où se trouvent implantées les stations de transmission interarmées.

- Les commandos marine, partie intégrante des forces spéciales, portent des noms de personnels important ayant trouvé la mort durant des opérations (Jaubert, Trepel, De Montfort, De Penfentenyo, Hubert). Ils sont organisés autour de 4 pôles d'excellence : assaut (Jaubert, Trepel), Appui et destruction à distance (De Montfort), Reconnaissance (De Penfentenyo) et Action sous-marine (Hubert). Ils sont amenés à opérer dans tous les milieux et à maîtriser les moyens les plus variés et les plus modernes en matière d'armement et de communication. Ils sont particulièrement entraînés pour des reconnaissances tactiques préalables aux opérations militaires, à la protection ou à l'évacuation de ressortissants, aux opérations de destruction et de sabotage.



Entraînement commando marin

### 3- La gendarmerie maritime.

Forte d'environ 1 000 militaires, la gendarmerie maritime est mise à disposition du chef d'Etat-Major de la Marine. Elle arme une trentaine de bâtiments répartis sur l'ensemble du littoral métropolitain et outre-mer. Elle apporte ainsi une contribution essentielle au dispositif de sauvegarde maritime et exerce sur la mer les missions de police générale sous l'autorité des préfets maritimes et les missions de police judiciaire sous l'autorité des procureurs de la République.

Elle participe également à la protection et au contrôle du trafic maritime, à la police des pêches, à la lutte contre les trafics illicites (immigration, stupéfiants), ainsi qu'au sauvetage et à l'assistance des personnes et des biens.

Enfin, elle participe à la protection et à la sûreté des établissements de la marine.

A noter qu'en 2006, la gendarmerie maritime a enquêté sur 4 crimes, environ 7 000 délits et 20 000 infractions contraventionnelles. Dans le cadre de la lutte contre les trafics, elle a intercepté, grâce à des renseignements fournis par une autre unité de la marine, 17 navires transportant 379 étrangers en situation irrégulière et interpellé 29 "passeurs". Dans le cadre de la police des pêches, elle a réalisé plus de 1 200 contrôles à la mer et 2 000 à

terre. Ces chiffres reflètent des nouvelles menaces qui font face à la France.

#### 4- Les marins-pompiers.

Le bataillon de marins-pompiers de Marseille (BMPM) est une unité de la Marine nationale placée sous la direction du maire de Marseille.

Il a pour mission d'assurer la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire marseillais, le port autonome et l'aéroport Marseille-Provence. Le BMPM peut également intervenir, sur ordre du ministère de l'intérieur, dans la France entière et à l'étranger, sur des catastrophes naturelles exceptionnelles, telles que le tsunami en 2005, les différents incendies dans le Midi mais également plus récemment le 13 février 2009 où les marins-pompiers français ont été appelé en renfort à Tahiti (Polynésie Française) lors d'un violent incendie pour apporter un soutien logistique, matériel et humain essentiel, à leur collègues pompiers de l'île, dépassé par les événements...



Marins pompiers français à Tahiti en février 2009

Très étendue et densément peuplée, la ville de Marseille est soumise aux risques liés à un tissu industriel développé et à des structures urbaines importantes. S'ajoutent à ces dangers 55 kilomètres de côtes et 72 kilomètres de quais, une surface boisée de 12 000 hectares, des rivières, des calanques, des îles... Marseille présente donc une multitude de risques qui nécessitent la présence permanente sur place de militaires, professionnels, pour prévenir la population de ces dangers et les maîtriser si besoin est.

## IV) La Gendarmerie Nationale.

---

Forte de plus de 100 000 personnels, la Gendarmerie Nationale est une institution militaire créée pour veiller à la sûreté publique. Elle garantit la protection des personnes et des biens, renseigne, alerte et porte secours. Elle assure le maintien de l'ordre public, l'exécution des lois et participe à la Défense de la Nation.



Le mot gendarme vient de l'ancien français « gens d'armes », les hommes d'armes. Historiquement, de la fin du Moyen Âge au début de l'époque moderne, le terme désigne des cavaliers fortement armés, de noble naissance, servant dans l'armée française. L'expression a acquis une connotation nouvelle après la Révolution, lorsque la maréchaussée de l'Ancien Régime, qui exerçait les missions de police a été rebaptisée « gendarmerie » en 1791. Nouvelle réforme très récente puisqu'elle a été mise en place en janvier 2009, la Gendarmerie Nationale est désormais rattachée au ministère de l'Intérieur mais garde tout de même son statut d'Armée à part entière et ses membres restent par ailleurs des militaires et non des civils comme dans la Police Nationale.

### A°- Présentation de la G.N.

- **Organisation de la Gendarmerie Nationale**
  - La gendarmerie départementale : Elle comprend : des unités territoriales appelées Groupements (un par département) et subdivisés en compagnies dont le nombre est variable (environ une compagnie par canton), dont l'action est complétée par diverses unités spécialisée à vocation particulière (unités de recherches judiciaires, pelotons de surveillance et d'intervention, brigades de prévention de la délinquance juvénile, unités de police de la route, unités de montagne et sections aériennes).

- La gendarmerie mobile : L'emploi des forces mobiles est résolument orienté vers l'exécution des missions de maintien de l'ordre et de sécurité générale, en renfort du dispositif territorial des forces de l'ordre. La Gendarmerie mobile comprend :



1. des Escadrons de Gendarmerie mobile (EGM) commandés par un officier, qui sont des pelotons d'interventions.
2. Le Peloton d'Intervention 2<sup>ème</sup> Génération (PI2G) basés à Orange et à Toulouse qui est chargé d'intervenir au niveau intermédiaire, et de sécuriser le problème avant l'intervention du GIGN
3. le GIGN (Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale), créé en 1973 et commandé par un Général.

- Formations spécialisées : La Garde Républicaine qui s'occupe des différents palais nationaux, la Gendarmerie maritime, la Gendarmerie de l'air qui est relié à l'Armée de l'Air et qui s'occupe notamment de la sécurisation des bases aériennes, la Gendarmerie des transports aériens, elle, liée au civil, et la Gendarmerie de la Sécurité de l'Armement Nucléaire (GSAN).



Gendarmes défilant à cheval.

- Réserve : C'est une réserve d'emploi d'environ 40 000 hommes. Elle renforce la capacité opérationnelle des différentes unités précédemment citées. La mise en place de ces renforts permet également de faire face à des situations de crises ou d'urgence, et/ou nécessitant des effectifs importants (comme le Tour de France, ou la Coupe du Monde de Rugby).

- **Effectifs.**

L'effectif total de la Gendarmerie Nationale est de 105 975 personnels militaires (officiers, sous-officiers, volontaires) et civils (fonctionnaires et ouvriers d'État).

Cet effectif se divise en différentes catégories : les officiers ( 6423 militaires) et les sous-officiers ( 74914 militaires ) de G.N; les officiers et les sous officiers des corps techniques et de soutien de la GN ( 4092 personnels) ; les gendarmes adjoints volontaires ( 14722 personnels ) , les personnels civils ( 1925 personnels ) et les officiers des Armées souvent des officiers de liaison ( entre la Gendarmerie et les différentes filiales de l'armée Française, au nombre de 25 . Enfin, les 3874 personnels restants travaillent au titre d'autres organismes et autres programmes du ministère de la défense.

A noter que tous les emplois sont ouverts aux femmes, à l'exception de ceux de sous-officiers affectés au sein des formations de la Gendarmerie mobile.

- **Budget.**

En 2007, le budget de la Gendarmerie Nationale était de 7,5 millions d'Euros.

Action de la Gendarmerie Nationale	Budget consacré (en %)
Ordre et sécurité publics	45,63
Police judiciaire et concours à la justice	24,89
Commandement, ressources humaines et logistique	14,93
Sécurité routière	12,29
Exercice des missions militaires	2,26

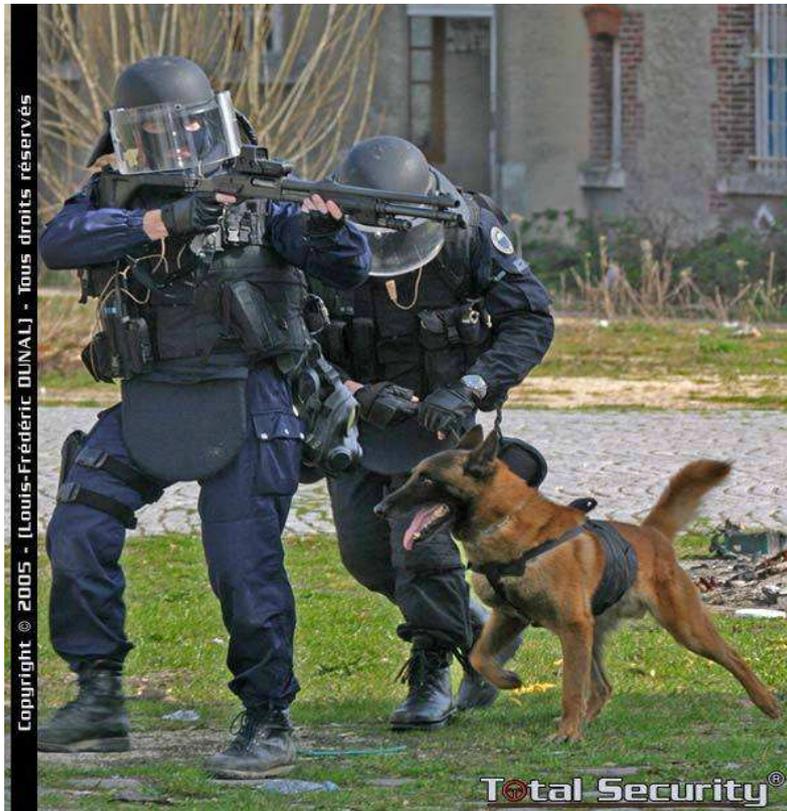
- **Un groupement d'intervention d'élite: le G.I.G.N**

Le Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GIGN) est une unité d'élite de la Gendarmerie mobile qui peut être engagée sur le territoire national ou bien à l'étranger. Il intervient au profit des unités de gendarmerie départementales ou mobiles, pour des missions spécifiques nécessitant des moyens d'intervention particuliers. Au même titre que le RAID (Recherches Assistance Intervention Dissuasion) qui appartient à la Police Nationale. Il comprend différentes « forces » :

- La force d'intervention : pour les interpellations sensibles dans certaines citées par exemple.
- La force d'observation et de recherche (filatures, observations) pour les enquêtes judiciaires qui correspond à l'ancien EPIGN.
- La force de protection et sécurité rapprochée pour les ambassades à l'étranger notamment, qui regroupe les membres du GSPR.
- La force d'appui opérationnel qui s'occupe de l'aspect technique des interventions : caméras miniaturisées, détecteurs divers.
- La force formation.



Membres du GIGN à l'entraînement sur une plateforme d'intervention fixée sur un Chevrolet



Maitres chiens du GIGN

## B°- Les différentes missions de la Gendarmerie Nationale.

- ***Missions de police.***

Elles ont pour but de maintenir le bon ordre, de protéger les personnes et les biens, et de faire respecter la loi Elles comprennent différentes missions:

- Police judiciaire : Mission essentielle de la Gendarmerie Nationale qui y consacre près de 40% de son activité quotidienne. Elle consiste à rechercher les infractions à la loi pénale, à les constater et à en rassembler les preuves et les auteurs. L'année 2006 aura permis aux quelques 63 000 militaires de la gendarmerie départementale de constater plus de 1 million de crimes et délits sur le territoire métropolitain. Par cette action, près de 106 000 individus auront été mis en garde à vue. Toutes ces enquêtes judiciaires sont possibles grâce notamment au travail de l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale (IRCGN) ou bien au Service Technique de Recherches Judiciaires et de Documentation (STRJD), qui apportent au niveau national, une expertise indispensable aux investigations.
- Police administrative : son objectif essentiel est la sécurité publique. La Gendarmerie assume cette responsabilité sur 95% du territoire, représentant 50% de la population ; cette activité recouvre un domaine très vaste : renseignements,

police de la route, de l'air, des frontières, des ports, des étrangers, mais également la police rurale, le maintien d'ordre et la protection civile.

- Sécurité routière : Elle vise à rendre plus facile l'utilisation des routes et des autoroutes, et comporte : la surveillance du réseau, l'information et l'assistance aux usagers en difficultés, l'intervention et l'enquête sur les accidents corporels, l'éducation et la prévention, et enfin la dissuasion et la répression des infractions les plus dangereuses. A noter que la Gendarmerie est un acteur de 1<sup>er</sup> plan, en raison de la taille du réseau qu'elle contrôle, qui fait état de plus de 800 000 km de voies... L'activité et l'engagement des gendarmes chargés de ces missions a contribué à faire reculer le nombre de tués sur les routes de 11% par rapport à 2006.
- Secours : les gendarmes ont également un rôle essentiel pour l'assistanat des personnes en danger, que se soit en montagne (plus de 4000 opérations), en milieu souterrain (7 opérations), en mer (près de 650 opérations) et sur les fleuves (235 opérations au total).
- Police des étrangers: Elle agit dans le domaine de la lutte contre l'immigration irrégulière. En 2006, près de 17 836 personnes ont été mises en cause par le travail des gendarmes, soit une hausse de près de 46,6% par rapport à 2005 où 12 250 personnes avaient été mises en cause.

- ***Ordre public et sécurité générale***

Le gouvernement dispose d'une réserve générale capable d'agir sur l'ensemble du territoire pour renforcer l'action des forces territoriales chaque fois que nécessaire.

La gendarmerie mobile agit au quotidien dans ce cadre pour maintenir et rétablir l'ordre ainsi que pour renforcer la sécurité générale. Ils accomplissent leurs missions en métropole, outre-mer ou à l'étranger.

Les missions qui leur sont confiées sont très variées : opération de maintien de l'ordre, protection d'édifices sensibles, escortes, sécurité des personnes et des biens dans des secteurs sensibles, protection d'ambassades à l'étranger ...

La gendarmerie mobile fonde son efficacité sur sa forte mobilité, sa cohésion, et sa disponibilité opérationnelle.

- **Missions de défense**

Les Etats font face à de nouvelles menaces, moins prévisibles dont le périmètre et les capacités d'action sont multiples. Le terroriste s'impose comme une menace omniprésente.

La Gendarmerie Nationale, forte de ses 105 000 hommes et femmes, contribue à la réalisation des 4 fonctions stratégiques définies dans le livre blanc (de 1994).

- Dissuasion : Son action apparaît dans l'exercice du contrôle gouvernemental de l'arme nucléaire, confié à la gendarmerie de sécurité de l'arme nucléaire...
- Prévention : La gendarmerie contribue au dispositif de prévention par son action de renseignement issu du maillage territorial de ses unités. Ainsi dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, le Bureau de Lutte Anti-terrorisme (BLAT) a transmis plus de 1600 fiches de renseignement et d'évaluation de la menace.
- Protection : C'est dans cette fonction que le rôle de la Gendarmerie apparaît le plus clairement, au profit de l'individu citoyen, des espaces et de l'Etat Nation. Une grande variété d'unité agit dans ce sens : gendarmerie départementale, mobile, Garde Républicaine, formations spécialisées (comme le GSIGN, et ses capacités uniques d'intervention en matière de contre-terrorisme).
- Projection : La Gendarmerie intervient en opérations extérieures dans le cadre de ses missions traditionnelles de prévôté aux armées, mais également par l'envoi d'unités dans le cadre d'opérations de maintien de la paix, de missions de renseignement, de restauration des capacités de police ; ceci sous mandat national ou international (ex: ONU, OTAN...).

- **Missions internationales.**

Aujourd'hui, la G.N joue un rôle reconnu à l'international dont elle est devenue, dans son domaine, un acteur important.

- Au plan Européen : au sein de l'U.E, la création d' « un espace de liberté, de sécurité, et de justice » s'est traduite par le renforcement de la coopération policière et judiciaire afin d'accroître l'efficacité des services policiers des Etats membres. Principalement dans le but de renforcer la gestion des frontières et pour lutter contre l'immigration illégale.
- Au plan international : La gendarmerie œuvre dans le sens d'une plus grande coopération policière pour assurer la sécurité.

- Au plan multinational : La gendarmerie est également très présente sur les théâtres d'opérations extérieures (OPEX) : dans le cadre de l'ONU (Liban, Kosovo, Côte-d'Ivoire, ou République démocratique du Congo), dans le cadre de l'UE (Bosnie, Palestine). Au total, la Gendarmerie déploie environ 1200 militaires en permanence (chiffres de décembre 2006).

## C°- Interview

***Propos rapportés des questions posées à Monsieur Adrien Véron, Capitaine de Gendarmerie (section judiciaire). Entretien réalisé le 4/02/09.***

***Ce témoignage est livré brut, sans analyse car il contient toutes les clés de l'évolution de la Gendarmerie Nationale.***

Quentin Huré: A quoi est dû le passage de la Gendarmerie Nationale sous tutelle du ministère de l'intérieur depuis le 1er janvier 2009 ?

Adrien Véron: Ce projet de rattachement de la Gendarmerie au ministère de l'intérieur remonte déjà à quelques années. Le but étant de placer sous la tutelle du ministère de l'intérieur **l'ensemble des forces dont les missions principales sont orientées vers la sécurité intérieure**; c'est vrai que la Gendarmerie, historiquement, fait partie du ministère de la Défense mais en termes de missions quotidiennes elle se rapproche en fait beaucoup plus de ce que peut faire la Police Nationale que de ce que font les autres armées. **La distinction entre la Police et la Gendarmerie au niveau des compétences se fait surtout de manière géographique puisque la Gendarmerie prend en compte les campagnes et un certain nombre de zones dites périurbaines, et la Police Nationale prend quant à elle tout ce qui missions de police et de sécurité dans les villes.** Au delà de ça on avait réfléchi à tous les gains que pouvaient procurer deux forces à statut différent mais réunifiées sous le même ministère en terme de compatibilité des matériels, d'uniformisation des modes d'intervention ; on a des exemples précis avec beaucoup de services qui, aujourd'hui, intègrent structurellement des policiers et des gendarmes pour la même cause ; par exemple les groupes d'interventions régionaux qui sont des services d'enquêtes chargés de démanteler des réseaux d'économie souterraine. **Au-delà de ça, ça a permis également de mettre un certain nombre d'équipement en commun, de marché en commun (renouvellement des armes de poing, qui est un marché commun à la Police Nationale et la Gendarmerie nationale).** Ce projet avait été largement porté par Monsieur Sarkozy quand il était ministre de l'intérieur dans une logique d'efficacité, à naturellement débouché sur **la loi sur la Gendarmerie et le rattachement au ministère de l'Intérieur, effectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier (bien que la loi n'est pas encore été voté).**

QH : Comment va-t-on désormais différencier un gendarme d'un policier ?

AV : **Il faut savoir que l'on reste sur deux statuts différents.** Les deux unités ont beau faire parti désormais du même ministère, les fonctionnaires de police restent des civils tandis que les militaires de la Gendarmerie restent du fait de leur statut attaché indirectement avec le monde des armées. **Cette transition s'est faite en douceur**, à savoir que la gendarmerie appartenait déjà pour son emploi opérationnel au ministère de l'Intérieur et ce depuis 2002 (emploi quotidien de la force). En revanche, les problématiques de l'équipement, de la gestion des personnels dépendaient encore du ministère de la Défense. On n'a fait que rapatrier au ministère de l'Intérieur cette seconde partie « soutien logistique ».

QH : La question budgétaire est-elle l'une des causes de ce passage sous la tutelle de l'intérieur ?

AV : Je ne sais pas si on dépensera moins d'argent mais ce qui est sûr c'est que l'on rationalisera un certain nombre de dépenses, comme je le disais en **passant notamment des marchés communs**. A savoir au lieu d'avoir des services qui œuvrent chacun dans leur coin à essayer de développer des outils, déjà une perte de temps, mais en plus avec un risque d'avoir des outils qui ne sont pas compatibles entre eux. On n'est pas sûr qu'ils soient interopérables ; L'interopérabilité c'est de savoir si les services de Police et de Gendarmerie arrivent à travailler ensemble avec du matériel commun qui soit compatibles. **C'est vrai que le fait de mettre en place des équipements communs, donc de les acheter à plus grande échelle permet aussi de faire des économies**. Les prix étant mieux négociés quand on fait l'objet d'un marché commun police/gendarmerie/douanes. Il y a donc une réduction des prix de ces matériels. Ce qu'il ne faut cependant pas oublier, c'est que l'on reste deux forces à statut différents puisque les policiers sont des fonctionnaires avec les droits et les devoirs associés, je pense notamment au **droit d'être syndiqué qui n'existe pas chez les gendarmes et chez les militaires en général**.

QH : Que va alors changer cette union sur le plan de l'organisation ?

AV : Sur le plan de l'organisation, ça change un certain nombre de paramètres à la fois au niveau de la gestion opérationnelle des forces et également au niveau de leurs moyens. **Par exemple, les effectifs de la Police Nationale sont placés sous l'autorité des préfets**. Ils sont rattachés officiellement à la Direction générale de la Police Nationale mais quotidiennement ce sont les préfets qui sont responsables de leur mise en œuvre. A l'inverse de la Gendarmerie qui certes doit rendre des comptes au préfet en matière de missions mais toute notre organisation et tous nos moyens ne sont pas gérés par les préfets mais par les chefs organiques de gendarmerie qui restent finalement le principal responsable des moyens qu'il engage ou non au profit des différentes missions qui lui sont attachées. Ces derniers traitent, avec les préfets de toutes les questions de sécurité publique et les magistrats dans le cadre des affaires judiciaires.

QH : Est-ce possible d'imaginer qu'un jour la GN et la PN fusionnent pour ne faire qu'un seul groupe ?

AV : Non, ce n'est pas impensable puisque cela fait déjà parti finalement des raisonnements et des positions défendues par certaines personnes ... A l'heure actuelle, moi je considère que ce n'est pas une idée pertinente pour une raison simple et purement économique : **l'organisation de la police et de la gendarmerie nationale sont très différents tout comme leurs statuts et dans le statut de militaire on retrouve la notion très importante, celle de « disponibilité »** ; les gendarmes bénéficient d'un logement de service (souvent perçu comme un avantage en nature par les autres corps et notamment par les policiers), mais ce logement n'est que la contrepartie d'une disponibilité totale et permanente au profit des missions. **Le gendarme, même en repos, en week-end est vraiment rappelable à l'instant T pour être mobiliser sur une grosse mission** si on a besoin de lui et il n'y a pas de définition d'un quota horaire de travail que ce soit journalier ou hebdomadaire ; alors que le policier s'inscrit tout de suite dans une logique de quota normal d'heures de travail avec ensuite des heures supplémentaires, mais il est vraiment dans une logique plus fonctionnaire. C'est un point qui fait que si jamais on a besoin aujourd'hui d'engager rapidement 400 policiers, cela serait beaucoup plus compliqué que d'engager 400 gendarmes, mobilisés en quelques heures. C'est ce qui fait la force de la GN. On parlait de fusion de la Gendarmerie et de la Police, il faut savoir que cela ne se ferait certainement pas de la Police vers la Gendarmerie mais cela se ferait de la Gendarmerie vers la Police. On rentrerait alors tout de suite dans une logique avec des problématiques de disponibilité, que le gouvernement n'est pas forcément prêt à assumer par les temps qui courent. Au delà de cela, il y avait un argument politique qui consistait à dire que pour une démocratie la dualité des forces de police est une garantie puisqu'on a toujours une contre force de police sur laquelle s'appuyer en cas de problème. Cet argument ayant tout de même perdu de sa pertinence dans la mesure où l'on est désormais rattaché au même ministère, une vraie dualité des forces de police implique selon moi d'avoir à la tête de ces services des chefs différents avec des modes d'organisation différents. Pour revenir à la question sur l'éventuelle fusion des deux corps, je ne suis pas persuadé que ces derniers subsistent encore pendant de nombreuses décennies avec des statuts différents. Mais ça, l'avenir nous le dira ...

QH : Venons en maintenant au rôle de la Gendarmerie Nationale ? Dans quelles mesures a-t-il évolué ces dernières années depuis 1990 et la chute du Mur de Berlin ?

AV : Alors, il faut savoir que **la menace extérieure n'est pas moins forte, mais c'est qu'elle est moins ciblée et plus diffuse**. La principale menace qui pourrait peser aujourd'hui sur le territoire national, sur l'intégrité de l'Etat, **serait la guerre sous forme de terrorisme qui part souvent de l'étranger**. On peut naturellement penser à **Al-Qaïda** ou à une menace originaire de l'Afrique du Nord. Ces éléments nous montrent donc que c'est une menace essentiellement terroriste, sans oublier la menace liée à la criminalité organisée. On observe que depuis la chute du Mur de Berlin, nous avons d'une part un certain nombre de schémas militaires qui sont tombés qui ont cédés place à des **menaces moins facilement identifiables**. Au-delà de ça, l'éclatement des pays du globe de l'Est ont générés un certains nombres de foyers d'instabilité en Europe : criminalité organisé, mafia, activités délictuelles en proie à un certain désarroi économique, délinquance itinérante en provenance des pays de l'Est. Pour qualifier l'évolution générale des missions de la Gendarmerie en l'espace de 10 ans, **je dirais que la police judiciaire est en essor** permanent puisque la Gendarmerie a pris depuis le début de ce siècle du retard sur la Police Nationale dans le traitement des infractions judiciaires les plus graves, **lutte contre criminalité mobile**. Mais depuis 1907 la Police a pris une toute autre dimension en matière de PJ. La gendarmerie s'est rendu compte après l'affaire tristement célèbre, celle du petit Grégory, qu'il fallait vraiment faire quelque chose pour améliorer son service de police judiciaire. Elle commence alors à mettre en place un certain nombre de structures, un laboratoire de police technique et scientifique, qui a acquis une très grande réputation et supplante aujourd'hui les laboratoires de la Police Nationale. C'est un domaine d'activité dans lequel on a réalisé comparativement le plus de progrès en l'espace de ces dernières années. C'est un combat permanent pour pouvoir s'imposer et faire valoir des modes d'actions différents de ceux que la population a l'habitude de se représenter quand on évoque la Gendarmerie ; les gens pensant en général au vol de poules à la campagne et au contrôle de vitesse, mais les gens ne voient pas du tout toute l'organisation que l'on a derrière pour travailler en civil sur des phénomènes de criminalité avec des techniques spéciales d'enquêtes (infiltration, contact avec des informateurs, filature, observation). C'est un domaine qui n'a de cesse d'évoluer, puisque c'est une activité qui représente 40% de nos missions, c'est ce qui motive en ce moment le plus les personnels, et c'est ce sur quoi la GN essaye de développer au maximum ses compétences pour s'imposer par rapport à la Police Nationale. Pour le reste la police de la route est quelque chose qui n'a pas tellement évolué, tout comme le domaine de la sécurité publique générale, et le maintien de l'ordre (on se rend compte que l'on a moins de manifestations très violentes comme on pouvait en avoir il a quelques temps, du moins, elles sont moins fréquentes). Ensuite, ce qu'il faut noter c'est que les modes d'actions et d'interventions ont beaucoup évolués. Les formations spécialisées sont toujours les mêmes et c'est vrai que ce que l'on essaye c'est de développer l'aspect police judiciaire. Certains spéléologues étant maintenant formés et doté de compétences judiciaires pour pouvoir traiter certaines scènes de crimes ou des constatations sous terraines. C'est donc comme je le dit le domaine d'activité ayant connu le plus grand nombre d'évolutions au cours de ces dernières années. Le domaine de l'intervention a pris de plus en plus d'importance avec le GIGN (concurrent du RAID) qui se réorganise face à la montée du RAID. L'objectif étant de pouvoir aligner rapidement un dispositif important (300 personnes) face au terrorisme ou face à une prise d'otage de masse, concept défini notamment après la prise en otage d'une école de Beslan qui s'était soldé on s'en souvient par un assaut sanglant. L'évolution de ce GIGN répond d'une part à l'évolution des missions avec l'importance croissante des missions de contre terrorisme et d'autre part à la montée parallèlement des moyens dans la Police Nationale ...

**(Propos enregistrés sur dictaphone et retranscrits sous cette forme après l'entretien du 4 février dernier)**

# Conclusion

---

Malgré ce que nous avons présenté ici, la guerre est le dernier recours à utiliser lors d'un conflit. D'autres moyens peuvent être utilisés afin de régler des conflits internationaux et l'avènement des armes de destruction massive joue pleinement son rôle dissuasif.

De nos jours, les missions des différentes sections de l'Armée Française ne cessent d'évoluer, ceci étant principalement dû aux nouvelles menaces présentes. Ainsi, depuis la chute du régime soviétique et du « mur de Berlin », la menace extérieure est faible et les risques sont principalement des risques terroristes, de grand banditisme, de trafics de drogues, ou de risques naturels (comme par exemple, récemment, la tempête qui s'est abattue sur le Sud-Ouest de la France).

Les soldats ne sont plus les mêmes qu'il y a 60 ans. Du fait de la professionnalisation des métiers de l'armée, on ne devient plus soldat par obligation mais par choix. De même l'arrivée des hautes technologies dans le domaine de l'armée pose donc aussi un nouveau rôle du soldat, pilote ou marin. Ces hommes ont la lourde charge de s'adapter en permanence aux nouveautés, aux avancées technologiques afin d'exploiter et de connaître au maximum le matériel de pointe dont ils disposent. L'entraînement n'est donc pas délaissé par ces changements importants.

La guerre est donc différente. Les batailles rangées ne sont plus d'actualité. Aujourd'hui les soldats agissent en petits effectifs, ils sont aidés par des groupes armés comme la Marine Nationale et l'Armée de l'Air qui assurent un rôle d'information et d'appui feu essentiel pour les troupes au sol. L'avancée des technologies est aussi un adjuvant essentiel pour les hommes car elle permet, elle aussi, d'informer les fantassins dans leurs missions.

Après cette étude, on peut se demander si l'entretien d'une armée sera toujours une préoccupation des pays dans 50 ans, face à l'évolution des sociétés, la progression de la culture occidentale qui prône la paix plus que la violence ainsi que l'arrivée de l'arme nucléaire !

# Sources

---

Dans un souci de crédibilité, notre binôme a tenté de varier au maximum les sites et les œuvres de recherches documentaires, mais également dans l'optique de donner des valeurs, données, et informations récentes.

## **Sites internet :**

- <http://www.meretmarine.com/article.cfm?id=108403>.
- <http://defense.gouv.fr>, rubriques « Terre », « Marine », « Air » et « Gendarmerie ».
- <http://www.google.fr> pour un certain nombre de photos.
- Différents sites communautaires pour compléter nos informations du dossier : [www.wikipedia.fr](http://www.wikipedia.fr) par exemple

## **Œuvres écrites :**

- GIGN, *les secrets d'une unité d'élite*, Jean-Luc Calyel
- Mémo Gend 2007 et « Présentation de la GN », pas de références, brochures de la Gendarmerie Nationale.
- Objectif Citoyen, Ministère de la Défense, 2005, Secrétariat général pour l'administration, Ed. Glénat : brochure prise lors de la JAPD de Quentin le 16/02/09

## **Journaux/Magazines:**

- « 20 minutes », Article en page 2 de l'édition du 06/02/09
- « RAIDS », numéro 272, Janvier 2009
- 

## **Œuvres cinématographiques :**

- « GIGN, à l'épreuve de sélection », un film de Nicolas Moscara.
- « GIGN, au cœur de l'action », un film de Nicolas Moscara, déclaré en hommage au maréchal des logis-chef MORTIER, mortellement blessé en service lors d'une intervention chez un forcené retranché l'année dernière à Toulouse.
- Vidéos concernant divers aspects de nos recherches : Légion, Marine, GIGN.
- Envoyé Spécial : Afghanistan : Noël à Kaboul.
- Le Droit de Savoir : Immersion dans la légion étrangère.
- La meilleure façon de marcher ; Reportage de Gael Leiblang.

***Rencontres diverses :***

- Pilote aéronaval (Rencontre en septembre 2008, sur les Champs Elysée)
- Ingénieur de chez EADS (Rencontre en septembre 2008, également sur les Champs Elysées).
- Monsieur Hadengue, actuel directeur financier de Saint Jean Hulst et ancien militaire, dans la Marine Nationale.
- Adrien Véron, Capitaine de Gendarmerie (rencontré deux fois en décembre 2008 et février 2009).
- Membre du Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale, Benoit V., qui a souhaité rester ANONYME pour des raisons de confidentialité. Rencontre le 21 février 2009 à Satory.

# Lexique

---

L'exposé précédemment présenté possède des termes techniques et spécifiques à l'armée. Nous avons donc eu le souci d'expliquer ces termes.

Aérobic (trajectoire) : Trajectoire maximale d'une arme Sol-Sol.

Appui-feu : Mission d'aide aux fantassins par l'utilisation d'armes puissantes et précises.

Arme nucléaire : Arme exploitant l'énergie nucléaire (fission de l'atome), une énergie énorme, dans un but dissuasif. Aucune arme nucléaire n'a été tirée dans un but militaire depuis Hiroshima.

Armée : Ensemble de soldats chargés d'assurer la défense nationale, par les différentes missions qui leur incombent.

Bâtiment : Bateau de grande envergure.

Bâtiment amphibie : Véhicule pouvant être successivement utilisé à terre et sur mer.

Char : Véhicule militaire blindé, pouvant résister à des tirs d'armes conventionnelles.

Dissuasion : C'est la mise en garde implicite d'un pays possédant une arme surpuissante (Cf :Arme Nucléaire) envers un autre pays dans le but d'assurer une non-agression mutuelle.

Drones : Appareils volant sans pilotes télécommandés équipés de caméras thermiques très puissantes. Ces appareils volant à très haute altitude peuvent donc renseigner les troupes au sol sur les positions ennemies.

Fantassin : Soldats se déplaçant à pied.

Frégate : Bâtiment de Marine de taille moyenne.

GIGN : Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale. C'est le groupe d'intervention qui appartient à la GN et qui remplit principalement des missions de lutte antiterroriste et de lutte contre grand-banditisme

JAPD : Journée d'Appel de Préparation à la Défense. Elle substitue le service militaire suspendu depuis 12 ans et constitue la fin d'un parcours de citoyenneté entamé en 3<sup>ème</sup>.

**OPEX** : **OP**ération-**Ext**érieure, missions extérieure des soldats Français. L'Afghanistan est une OPEX.

**Missile balistique** : Missile ayant une portée supérieure à 8000 km, c'est-à-dire un missile intercontinental, contenant plusieurs têtes nucléaires (de 100 à 300 kT) pouvant être dirigées chacune sur un objectif différent. Le Missile Français M-51 fait parti de ces missiles. Le M-51 peut d'ailleurs être tiré d'un SNLE.

**RAID** : Recherche Assistance Intervention Dissuasion : groupe d'intervention appartenant à la Police Nationale qui a les même missions que le GIGN.

**Réserve** : Personnels civils conservant un engagement à l'armée, ces hommes sont prêts à être rappelés afin de participer aux missions de défense nationale.

**SNA** : **S**ous-marin **N**ucléaire d'**A**ttaque. Ces sous marins ont pour but d'assurer la suprématie sous-marine, de protéger les bâtiments de la Marine Nationale ainsi que des missions d'espionnage.

**SNLE** : **S**ous-marin **N**ucléaire **L**anceur d'**E**ngin. Sous-Marin ayant l'autonomie nucléaire et possédant la possibilité de lancer des missiles balistiques sous l'eau. Des missiles comme le M-51.

#### Différentes dénominations des missiles :

- Sol-Sol : Missile étant tiré du sol, d'un camion spécifique ou d'une base, s'écrasant sur une cible au sol.
- Sol-Air : Missile tiré du sol, d'un lance roquette ou d'un silo, vers un objectif en l'air, comme un aéronef.
- Air-Air : Missile tiré d'un avion, en destination d'un autre avion. C'est le type de missile utilisé lors des « dog-fights », des combats entre chasseurs.
- Air-Sol : Missile tiré de l'Air, vers un objectif au sol. L'ASMP est l'un de ses missiles pouvant être nucléaire.